

SEANCE 2- L'EVOLUTION DU DROIT DES FEMMES AU XIXÈME SIECLE

CONSIGNES:

- 1- Individuellement : répondez aux questions de votre dossier documentaire.
- 2- En groupe : réalisez une carte mentale montrant l'évolution des droits politiques et sociaux des femmes au XIXème siècle.
- 3- En groupe : réalisez une frise chronologique montrant l'évolution du droit des femmes.
- 4- En groupe : choisissez deux dates qui vous semblent importantes et justifiez vos choix.

CHRONOLOGIE

- 1791 : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges
1804 : Code civil, dit Code Napoléon, la femme est mineure
1816 : Abolition du divorce
1832 : *la femme libre*, création du 1^{er} journal féministe
1848 : Création des journaux : *la Voix des femmes* et *l'Opinion des femmes*
1848 : Révolution, proclamation de la IIème République qui instaure le suffrage universel masculin et abolit l'esclavage.
1850 : Loi Falloux, obligation pour les communes d'ouvrir une école pour les filles
1861 : 1ère femme autorisée à se présenter au baccalauréat
1869 : Création du journal : *le Droit des femmes*
1874 : Interdiction du travail des femmes dans les mines
1875 : Première femme médecin
1879 : Loi Paul-Bert, création d'une école normale de fille par département
1880 : Création des lycées pour les femmes
1881-1882 : Loi Ferry, école gratuite, obligatoire et laïque (pour les garçons et les filles)
1884 : Rétablissement du divorce supprimé en 1816
1887 : 1ère femme admise en faculté de droit
1892 : Loi sur le travail des femmes (limitation des horaires : 8heures par jour ; interdiction du travail de nuit)
1900 : 1ère femme avocate
1905 : Droit pour les femmes de porter une action en justice
1907 : Autorisation pour les femmes mariées de disposer de leur salaire
1913 : Création du congé maternité
1938 : Capacité civile de la femme mariée (fin de l'obéissance au mari)
1944 : Droit de vote des femmes
1970 : Autorité parentale conjointe (disparition du chef de famille)

Pour aller plus loin : Le discours féministe de Victor Hugo

« Il est douloureux de le dire: dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. Cette esclave, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du Code, il a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là, un trouble profond. De la servitude de la femme. Dans notre législation, la femme ne possède pas, elle ne témoigne pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes C'est là un état violent: il faut qu'il cesse.

Une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative, et l'on reconnaîtra qu'il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme. »

Lettre à Léon Richer créateur de l'Association pour le droit des femmes, 8 juin 1872

Quels sont les arguments utilisés par Victor Hugo pour dénoncer les inégalités entre les hommes et les femmes dans la société du XIXe siècle ?

DOSSIER DOCUMENTAIRE: Le statut et la place des femmes

Dossier 1: L'éducation des filles et des femmes

Document 1: Guide à l'usage des jeunes filles.

Ce guide, très répandu, décrit ce que doit être le bon comportement des jeunes filles et des femmes.

« Dans les vies modestes, où le travail est la condition nécessaire du bien-être de la famille, les femmes distinguées sont nombreuses. C'est dans l'intérieur de l'artiste, du savant, du médecin, de l'avocat, du juge, du professeur, du commerçant que l'on trouve le plus souvent ces femmes studieuses capables, qui sont très instruites et qui à l'aide de leur intelligence assurent l'aisance, le bien être de la maison (...)

Dans ce petit appartement du troisième étage, la mère est entourée de ses enfants. Elle les élève elle-même! Elle règne sur ses enfants, qui comprennent les mérites et les sacrifices de cette mère et qui la chérissent. Les fils sont les premiers au collège et dans les écoles: les filles reçoivent ces éducations supérieures qu'on peut donner pour modèles aux jeunes filles du monde. Le père est à son travail, la mère gouverne la maison. »

Clarisse Juranville (1826-1906). Guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles, 1879

Document 2: Le programme, des écoles primaires publiques, 1882

« L'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer, en quelque sorte, les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et les filles aux soins du ménage et aux ouvrages des femmes. »

Extrait de l'Arrêté du 27 juillet 1882, bulletin administratif, 5 août 1882

Document 4 : La première étudiante à la Sorbonne

Mlle Bilcescu a obtenu sa licence de droit en 1887. Elle témoigne en 1931.

« Ce ne fut pas commode de pénétrer à l'Ecole de droit. « Les dames n'entrent pas » vous répondait l'huissier à la porte. Le conseil de la faculté fut appelé à statuer. « Comment, Monsieur, dit ma mère au secrétaire, dans un pays où il est écrit même sur les portes des prisons : « Liberté, Egalité, Fraternité », vous empêcheriez une femme de s'instruire, rien que parce qu'elle est une femme ? » (...) L'accueil des professeurs fut glacial, celui des étudiants extrêmement respectueux. A la clôture du cours de première année, M Comet de Santerre, professeur de droit civil, s'adressant aux étudiants, dit, presque textuellement : « nous avons hésité à accorder à Mlle Bilcescu l'autorisation qu'elle demandait par crainte d'avoir à faire la police dans les amphithéâtres, cette jeune fille dont l'assiduité est au-dessus de tout éloge, et la conduite, exemplaire, s'est imposée à notre estime, vous l'avez respectée comme une sœur, nous vous en remercions. » Ces paroles ont été couvertes par un tonnerre d'applaudissements. »

Cité dans Edmée Charrier, L'évolution intellectuelle féminine, Mecheleinck, 1931

Document 3 : Une leçon de couture dans une classe de filles (fin XIXème siècle).

Photographie prise à l'école primaire d'Hellemmes, dans la banlieue de Lille, Nord, à la fin du XIXème siècle.



La leçon de couture revêt une grande importance à l'école primaire. On veut que les jeunes filles sachent coudre pour leurs futures fonctions ménagères.

CONSIGNES :

Sur ton cahier, réponds aux questions suivantes.

- 1/ Doc 1- Souligne dans le texte les éléments illustrant l'éducation reçue par les filles.
- 2/ Doc 2-3- Quels sont les objectifs de l'instruction des filles pour leur future vie de mère?
- 3/ Doc 4- Quelle école intègre Mlle Bilcescu? Quelles sont les difficultés rencontrées?
- 4/ Doc 5- Comment est-elle accueillie?
- 5/ Soulignez dans la frise chronologique, les dates illustrant l'évolution des droits des femmes dans le domaine de l'éducation.

BILAN: A l'aide des documents et de la frise chronologique, montrer que la condition des femmes s'améliore au XIXème siècle dans le domaine éducatif.

DOSSIER DOCUMENTAIRE: Le statut et la place des femmes

Dossier 2 : Le statut juridique des femmes

Document 1 : Un roman pour dénoncer la place des femmes dans le mariage

-Qui donc est le maître ici, de vous ou de moi ? qui donc porte une jupe et doit filer une quenouille (activité proche de la couture) ? Prétendez-vous m'ôtez la barbe du menton ? Cela vous sied bien, femmelette !
 - Je sais que je suis l'esclave et vous le seigneur. La loi de ce pays vous a fait mon maître. Vous pouvez lier mon corps, garrotter mes mains, gouverner mes actions. Vous avez le droit du plus fort, et la société vous le confirme ; mais sur ma volonté, mon- sieur, vous ne pouvez rien, Dieu seul peut la courber et la réduire. Cherchez donc une loi, un cachot, un instrument de supplice qui vous donne prise sur elle ! c'est comme si vous vouliez manier l'air et saisir le vide !
 - Taisez-vous, sottise et impertinente créature ; vos phrases de roman nous ennuient.
 - Vous pouvez m'imposer silence, mais non m'empêcher de penser.

Georges Sand, Indiana, 1832

Document 2 : Georges Sand face au mariage.

Pour ne pas laisser d'ambiguïté dans ces considérations que j'apporte, je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable, dans la mesure que l'état de nos mœurs comporte. Il consiste simplement à rendre à la femme les droits civils (droits qui garantissent l'égalité des femmes et des hommes devant la loi) que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve, erreur détestable de notre législation qui place en effet la femme dans la dépendance cupide de l'homme (dirigé par l'argent), et qui fait du mariage une condition d'éternelle minorité, tandis qu'elle déciderait la plupart des jeunes filles à ne se jamais marier si elles avaient la moindre notion de la législation civile à l'âge où elles renoncent à leurs droits.

Georges Sand, Lettre aux membres du Comité central (club politique républicain), 1848

Document 4: Le travail hors du foyer

« La femme a quitté le foyer, elle travaille au dehors. Le travail de la femme devient salarié, comme celui de l'homme. Il n'est pas mauvais que les femmes vivent moins renfermées (...) La femme de plus en plus, travaillera en dehors pour gagner son pain, lorsqu'elle est mariée. De plus en plus, elle s'apercevra que l'argent est le facteur de l'indépendance: « Apporter de l'argent, ça permet de dire son mot dans le ménage et de sauvegarder sa dignité. » me disait récemment une institutrice.

D'après Marie Guillot, « Notre féminisme » La bataille syndicaliste, revue de la CGT, 28 juillet 1913

Document 3: Un club féminin en 1848 (Gravure, musée Carnavalet, Paris)

Après la révolution de 1848, les femmes créent des clubs de discussions et revendiquent la transformation du Code civil, le droit au divorce (qui a été supprimé en 1816) et le droit de vote. Mais elles n'obtiennent rien et dès juillet 1848, le gouvernement fait fermer les clubs féminins qu'il estime dangereux



CONSIGNES :

Sur ton cahier, réponds aux questions suivantes.

- 1/ Doc 1- Souligne dans le texte, les termes ou expressions illustrant la place de la femme dans le mariage.
- 2/ Doc 2 et 3- Quels sont les droits civils revendiqués par les femmes
- 3/ Doc 4- En 1913, les revendications de Georges Sand sont-elles satisfaites?
- 4/ Souligne dans la frise chronologique, les dates illustrant l'évolution des droits des femmes dans le domaine de l'éducation.

BILAN: A l'aide de l'ensemble des documents, montre qu'au XIXe siècle, des femmes engagées revendiquent des avancées pour le statut juridique des femmes dans le domaine de la famille.

DOSSIER DOCUMENTAIRE: Le statut et la place des femmes

Dossier 3 : L'exclusion des femmes de la vie politique

Document 1: Les femmes exclues de la vie politique

« Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune de l'assemblée. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération du langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires (...). On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. »

Extrait de la thèse d'Emile Merlot (député de 1896 à 1907), De la capacité électorale 1887

Document 2 : Un discours d'Hubertine Auclert (1848-1914)

« Nous proclamons, comme vous, citoyens, le principe de l'égalité humaine, de l'égalité de tous les hommes entre eux, mais encore de l'égalité des hommes et des femmes. Nous voulons pour elles comme pour vous, l'instruction intégrale, les mêmes facilités de développement physique, moral, intellectuel, professionnel.

Nous voulons pour les femmes comme pour les hommes, liberté de conscience, liberté d'opinion, liberté d'action.

Nous réclamons pour les femmes comme pour les hommes, le droit de participer au cote dans la commune, dans l'Etat ou dans le groupe. Parce que les femmes, comme les hommes sont intéressées aux lois, aux règlements qui se font, parce que les femmes payant les impôts

Ont autant de droits que les hommes d'exiger une bonne répartition de ces impôts, parce que dans une vraie République, il n'y a plus de privilégiés, il n'y a que des personnes qui, se soumettant aux mêmes devoirs, doivent posséder les mêmes droits. »

Discours d'Hubertine Auclert au Congrès ouvrier socialiste de Marseille, 1879

Document 3: Une du petit Journal, Hubertine Auclert.



Document 4 : Discours d'Hubertine Auclert, « le droit politique des femmes » au congrès internationale des femmes de 1878

« Mesdames, il faut bien nous le dire, l'arme du vote sera pour nous ce qu'elle est pour l'homme : le seul moyen d'obtenir des reformes que nous désirons. Nous sommes neuf millions de femmes majeures qui formons une nation d'esclaves dans la nation d'hommes libres. Nous sommes assujetties aux mêmes lois répressives, aux mêmes contributions que les hommes. Par le fait qu'on paie des impôts, on a le droit de participer à l'établissement de l'impôt. Étant contribuable, on doit être électeur. Républicains, vous qui niez le droit politique de la femme, vous niez la liberté, vous niez l'égalité. »

Document 5 : Hubertine Auclert, « Le Quatre-vingt-neuf des femmes » la citoyenne, juin 1889

« Dans les fêtes multiples du Centenaire, célébrant successivement les journées mémorables qui ont donné le droit et la liberté aux hommes, les femmes sont obligées d'avoir une singulière attitude. Peuvent-elles, bien qu'encore assujetties, s'associer de cœur aux manifestations publiques faites pour honorer une Révolution qui est loin d'avoir, comme on le proclame, aboli les privilèges et rompu les chaînes, puisque la moitié de la nation – les femmes - est esclave et destituée de tous droits. Les femmes n'ont pas à fêter le 89 masculin ; elles ont à faire un 89 féminin »

CONSIGNES :

Sur ton cahier, réponds aux questions suivantes

1/ Doc 1- D'après Emile Morlot, pourquoi les femmes doivent-elles être exclues de la vie politique ?

Quels rôles la femme doit-elle jouer dans la société ?

2/ Doc 1- Souligne dans le texte, en bleu les droits civils revendiqués par Hubertine Auclert pour les femmes, en vert les droits de participer à la vie politique.

3/ Doc 2 à 5- Quels sont les arguments utilisés par Hubertine Auclert pour justifier l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

4/ Doc 2 à 5- Quels sont les moyens d'actions employés par les femmes pour obtenir de nouveaux droits politiques?

5/ Souligne dans la frise chronologique, les dates illustrant l'évolution des droits des femmes dans le domaine politique

BILAN: A l'aide de l'ensemble des documents, montre qu'au XIXe siècle, les femmes? exclues de la vie politique en France, obtiennent des droits.

DOSSIER DOCUMENTAIRE: Le statut et la place des femmes

Dossier 4 : Le travail des femmes et sa réglementation

Document 1: Les ouvrières des soieries lyonnaises

« Personne n’a pensé au sort déplorable des femmes, les dévideuses, couseuses, découpeuses de châles (longue pièce de tissu). La misère et ses horreurs n’épargnent pas même l’enfance. Dès l’âge de six ans une malheureuse petite fille est attelée à une roue de mécanique 18 heures par jour (...) Cette enfant abrutie par une existence toute contre nature qui s’écoule dans les ateliers, hideux de malpropreté, végète ainsi dans la plus déplorable ignorance. Si son enfance maladroite échappe à tant de maux, elle atteint une jeunesse plus malheureuse encore. Réservée à la fabrication des étoffes unies (les plus mal rémunérées), une femme travaille quinze ou dix huit heures, souvent les dimanches et fêtes, pour gagner un salaire qui suffit à peu près à la moitié de ses besoins les plus urgents. »

Jane Dubuisson, rédactrice du Conseiller des femmes, hebdomadaire de 1832-1834 dirigé par E. Niboye

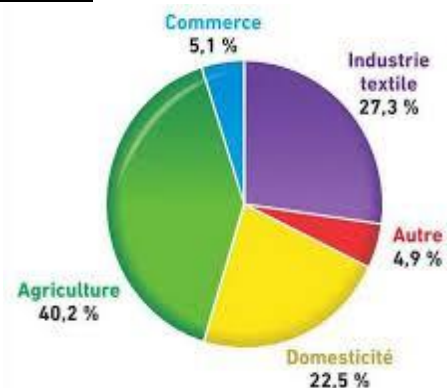
Document 2: L’inégalité au travail

Julie Victoire Daubié (1824-1874), journaliste française, est la première femme ayant obtenu le baccalauréat en 1861. Elle dénonce l’inégalité au travail.

« Malgré les progrès de la civilisation et l’adoucissement des mœurs, on ne fait aucun scrupule de traiter de nos jours la femme comme si elle était naturellement l’inférieur de l’homme, et de rétribuer ses services et son travail en conséquence. Ainsi les institutrices, les directrices des asiles, des écoles, des bureaux de poste et les filles de magasin, les servantes, les ouvrières sont moitié moins rétribuées que les hommes remplissant des fonctions analogues ou exécutant les mêmes travaux (...) De cette position inférieure, il résulte une foule de maux et de désordres physiques et moraux qui sont surtout affligeants dans les grands centres industriels. »

Julie Victoire Daubié, La femme pauvre au XIXème siècle, Avant propos, 1869

Document 3: La répartition de la main d’œuvre féminine en 1866



Source : Louise A. Tilly, Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Rivages, 21 987, p. 90

Document 3 bis- La grève des boutonniers de Méru
Carte postale de 1909, Les troubles de Méru (dans l’Oise). La tête de colonne des grévistes conduite par des femmes.



Les ouvriers et les ouvrières ont recours à la grève pour s’opposer à la diminution des salaires par les patrons et réclamer des améliorations de leur condition de travail.

Document 4: Louise Michel et la cause des femmes

« Est-ce qu'il n'y a pas des marchés où l'on vend, dans la rue, aux étalages des trottoirs, les belles filles du peuple, tandis que les filles des riches sont vendues pour leur dot? L'une la prend qui veut; l'autre la donne à qui on veut. La prostitution est la même (...) Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire. Partout l'homme souffre dans la société maudite, mais nulle douleur n'est comparable à celle de la femme. Dans son ménage le fardeau l'écrase: l'homme tient à ce qu'elle reste ainsi, pour être sûr qu'elle n'empiétra ni sur ses fonctions, ni sur ses titres. Est-ce que vous osez faire une part pour les droits des femmes? »

D'après Louise Michel, Mémoires, 1886

Document 5: La « Misère » de Louise Michel

Un roman engagé de Louise Michel. D'abord publié en 1881 sous la forme d'un roman-feuilleton, *La Misère* remporte un grand succès. Le roman mêle l'analyse sociale à la dimension romanesque.



CONSIGNES :

Sur ton cahier, réponds aux questions suivantes.

- 1/ Doc 1- Quelles sont les conditions de travail des femmes à l'usine et à la mine?
- 2/ Doc 2- Selon Julie-Victoire Daubié, quelles sont les inégalités au travail entre les hommes et les femmes? Quelles en sont les conséquences?
- 3/ Doc 4 et 5- Quels sont les revendications de Louise Michel?
- 4/ Doc 4 et 5- Comment s'engage-t-elle dans la lutte pour le droit des femmes?
- 5/ A l'aide de l'ensemble des documents, montre comment Louise Michel conjugue son engagement révolutionnaire avec la lutte pour les droits des femmes?
- 6/ Souligne dans la frise chronologique, les dates illustrant l'évolution des droits des femmes dans le domaine professionnel.

BILAN: A l'aide de l'ensemble des documents et de la frise chronologique, présente les revendications sociales et l'évolution des conditions de travail des femmes au XIXe siècle.

